

RCS : MONT DE MARSAN

Code greffe : 4002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00075

Numéro SIREN : 323 813 287

Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS DESPOUYS

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2019 sous le numéro de dépôt 1621

# Greffe du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 08/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/1621

Déposant :

Nom/dénomination : ETABLISSEMENTS DESPOUYS

Forme juridique :

N° SIREN : 323 813 287

N° gestion : 1982 B 00075



Désignation de l'entreprise : <u>SARL DESPOUYS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>ROUTE DE LABASTIDE 40700 HAGETMAU</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 2 3 8 1 3 2 8 7 0 0 0 1 4</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le <u>31/12/2018</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC		
		Frais de développement* CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	728	51
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	67 065	78 295
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
		Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ	20 667	41 832
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	138 962	8 491
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	173 944	61 689
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	12 750	12 750
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Autres titres immobilisés BD	BE	945	945
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	726	726
		<b>TOTAL (II)</b> BJ	<b>BK</b>	<b>392 875</b>	<b>204 778</b>
		Matières premières, approvisionnements BL	BM	7 463	7 463
	CRÉANCES	En cours de production de biens BN	BO	25 000	25 000
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
DIVERS	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	181 034	23 070	157 964
	Autres créances (3) BZ	CA	36 423		36 423
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE	150 000		150 000
	Disponibilités CF	CG	426 959		426 959
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	3 296		3 296
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	<b>CK</b>	<b>830 174</b>	<b>23 070</b>	<b>807 104</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b> CO	<b>IA</b>	<b>1 427 827</b>	<b>415 944</b>	<b>1 011 882</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété * Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 32/62



*16/24/2019*

*certifié conforme*



*M. J.*

Désignation de l'entreprise		SARL DESPOUYS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N 31/12/2018	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)		DA	204 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	14 027	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )		DG	266 724	
	Report à nouveau		DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	65 696	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	550 447	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	227 106	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )		DV	54 371	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	118 013	
	Dettes fiscales et sociales		DY	42 134	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA	19 811	
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	461 436		
Ecart de conversion passif *		ED	(V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	1 011 882		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	302 495	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Total
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	1 051 154	FH	FI	1 051 154
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 051 154	FK	FL	1 051 154
	Production stockée *				FM	9 000
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	200
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	4 408
	Autres Produits (1) (11)				FQ	305
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	1 065 066
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	347 152
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	19 822
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	267 532
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	6 747
	Salaires et traitements *				FY	224 746
	Charges sociales (10)				FZ	56 302
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	35 382
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE	211		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	957 895
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	107 171
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH	(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI	(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3 405
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	3 405
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 882
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	2 882
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	523
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	107 695

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

34/62

Désignation de l'entreprise		SARL DESPOUYS		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 070			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	2 070			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	720			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	720			
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>							
		HI	1 350				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	26 993				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	16 356				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 070 542				
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 004 846				
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>							
		HN	65 696				
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	{	produits de locations immobilières	HY	28 651	
				produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	{	- Crédit-bail mobilier *	HP		
				- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	3 450		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	3 647		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6				
				obligatoires		A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
RGLT CB AMENDE - 08/01				90			
PREL 12.04.18 AMENDE				45			
RGLT CB AMENDE RADAR 05/07				45			
RGLT CB AMENDE 04/09				45			
CB DIFFERE AMENDE RADAR 19/11				45			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la 35/62

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA



*M. J.*

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites
		NS
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE		NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NS
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		NS
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS		NS
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		NS
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS		NS
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS		NS
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		NA
ENTREPRISES LIÉES		NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O	
LES ENGAGEMENTS		NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NA
LES EFFECTIFS		NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS
TRANSFERTS DE CHARGES		NS
COMMENTAIRES		NS

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| - Matériels et outillages industriels | 2 à 10 ans ans |
| - matériel de bureau                  | 3 à 5 ans ans  |
| - matériel de transport               | 5 ans          |

**STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

**CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	726		726
		Clients douteux ou litigieux	33 552	33 552	
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients	147 482	147 482	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices	2 310	2 310	
		Etat & autres coll. publiques	9 333	9 333	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	24 780	24 780	
	Charges constatées d'avance	3 296	3 296		
		<b>TOTAUX</b>	<b>221 479</b>	<b>220 753</b>	<b>726</b>
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
			- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
			Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		



**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 296
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>3 296</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 638
Disponibilités	1 192
<b>TOTAL</b>	<b>4 830</b>

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

31/12/2018

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	680.00	300.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

**ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	227 106	68 165	158 941	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		2 380	2 380		
Fournisseurs & comptes rattachés		118 013	118 013		
Personnel & comptes rattachés		6 941	6 941		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		5 980	5 980		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	28 126	28 126		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	1 087	1 087		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		51 991	51 991		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		19 811	19 811		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAUX</b>		<b>461 436</b>	<b>302 495</b>	<b>158 941</b>	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	52 764			
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés				

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	113
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148
Dettes fiscales et sociales	1 087
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 270
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>13 618</b>



**CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)**

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 7 516 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

**ETABLISSEMENTS DESPOUYS**  
Société à Responsabilité Limitée au capital social de 204 000 euros  
Siège social : Route de Labastide – 40700 HAGETMAU  
R.C.S. de MONT DE MARSAN - N° 323 813 287

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**  
**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**EXTRAIT DU PV DE L'AGOA DU 28 JUIN 2019**  
**ARTICLE L 232-22 DU CODE DE COMMERCE**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 65 695,79 Euros de la manière suivante :

☞ A concurrence de .....	3 385 Euros
à la « Réserve légale » qui s'élèvera à la somme de 17 312 Euros après affectation	
☞ Aux associés à titre de dividendes .....	30 304 Euros
☞ Le solde, soit.....	32 006,79 Euros
étant viré au poste « Autres réserves » qui s'élèvera à la somme de 298 730,56 Euros après affectation	

Le dividende égal à 44,56 Euros par part est mis en paiement à compter de ce jour.

Les associés déclarent avoir été informés que depuis le 1er janvier 2018, la loi de finances pour 2018 a instauré sur le montant brut des dividendes distribués un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 30 % se décomposant en taux forfaitaire d'IR de 12,8 % auxquels s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux global de 17,2 %. Ce PFU est payable lors du paiement des dividendes au titre d'acompte.

Chaque bénéficiaire du dividende pourra décider lors de sa déclaration de revenus en N+1, incluant les dividendes ici distribués, soit de soumettre ces dividendes au PFU au taux de 30% (déjà versé) et alors il ne bénéficiera pas de l'abattement de 40 %, soit il optera pour l'application du barème progressif par tranche si ce mode de calcul lui est plus favorable avec application de l'abattement forfaitaire de 40 %.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Les associés déclarent, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, que la Société a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

<i>Exercices</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %</i>	<i>Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 %</i>
2017	40 732 €	0 €
2016	33 269 €	0 €
2015	25 075 €	0 €

L'Assemblée Générale décide que les cotisations sociales afférentes aux dividendes perçus par les associés relevant du régime des travailleurs non salariés seront prises en charge par la société.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME**  
**Mr Alain DESPOUYS, cogérant**

